Bureau du 21 mai 2007

Décision n° B-2007-5254

commune (s): Craponne

objet : Rue Centrale - Réaménagement - Travaux de béton désactivé - Autorisation de signer le marché

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 mai 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibération n° 2006-3795 en date du 12 décembre 2006, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des travaux de béton désactivé dans le cadre du réaménagement de la rue Centrale à Craponne.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 27 avril 2007, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Sols confluence, pour un montant de 131 327 € HT, soit 157 067,09 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier;

DECIDE

- 1° Autorise monsieur le président à signer le marché pour des travaux de béton désactivé dans le cadre du réaménagement de la rue Centrale à Craponne et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Sols confluence, pour un montant de 131 327 € HT, soit 157 067,09 € TTC.
- **2° La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée, opération n° 0876, le 12 décembre 2006 pour la somme de 1 315 000 € en dépenses.
- 3° Le montant à payer en 2007 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine compte 231 510.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,